Secrétariat aux relations canadiennes Québec

PROGRAMME D'APPUI À LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

QUESTIONS POUR PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour préparer votre demande de subvention, dans le cadre du Programme d'appui à la francophonie canadienne (PAFC), vous trouverez ci-dessous les **questions du formulaire** en ligne.

Avant de déposer votre demande, nous vous invitons à vous **inscrire ou mettre à jour la ou les fiches des organismes associés au projet** dans la banque des partenaires.

IMPORTANT : Veuillez noter que ce document n'est pas le formulaire de demande de subvention attendu par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes. Vous devrez remplir le formulaire en ligne en vous connectant à l'application Francophonie canadienne – Programme de soutien financier.

IDENTIFICATION

1. **Titre du projet**

2. **Volet de dépôt de votre projet**

À quel volet du PAFC votre projet correspond-t-il? **La réponse à cette question est obligatoire, même si votre projet est déposé dans le cadre de la coopération intergouvernementale.** Cochez également, à l'intérieur du volet pertinent, le type de projet proposé.

Volet 1 **Mission exploratoire**	**Volet 2** **Transfert d'expertise**	**Volet 3** **Partenariat**	**Volet 4 – Initiatives d'organismes pancanadiens**
Dépôt des projets possible en continu dans l'année	Dépôt des projets possible en continu dans l'année	Sur appel à projets seulement	Dépôt des projets possible en continu dans l'année

Cofinancement par la coopération intergouvernementale

Vous pouvez solliciter la contribution additionnelle d'un ou de plusieurs autres gouvernements provinciaux et territoriaux au Canada avec lesquels le Québec a conclu des accords bilatéraux de coopération et d'échanges en matière de francophonie canadienne. Tous les projets peuvent demander un cofinancement intergouvernemental.

Pour certaines provinces ou territoires, votre demande doit toutefois être déposée dans le cadre d'un appel à projets. (voir le calendrier des appels)

Sollicitez-vous un cofinancement par un autre gouvernement dans le cadre de la coopération intergouvernementale (appel à projets en cours ou dépôt ouvert à l'année) ?
☐ Oui ☐ Non

Si vous cochez Oui à cette question, vous devez obligatoirement indiquer le montant demandé à l'autre province ou territoire dans l'encadré prévu à cet effet sous l'onglet Revenus du fichier Excel de budget.

À NOTER :
En déposant une demande au Programme d'appui à la francophonie canadienne, vous nous autorisez à présenter votre demande à d'autres gouvernements provinciaux ou territoriaux du Canada pour évaluer la possibilité d'obtenir un appui financier de leur part, même si vous avez répondu non à la question précédente. Veuillez noter que ces démarches ne garantissent pas un octroi d'un autre gouvernement.

Si vous ne souhaitez pas que votre demande de subvention soit présentée à un autre gouvernement, veuillez cocher la case ci-dessous.

☐ Non, je n'autorise pas le SQRC à transmettre ma demande de subvention à un autre gouvernement.

3. Provinces et territoires concernés par le projet

Sélectionner les provinces et territoires concernés par le projet

4. Durée du projet et sa justification

Indiquer la durée de réalisation projet.
Pour les demandes de subvention pluriannuelles (seulement aux volets 3 et 4), compléter la section « Justification de la durée du projet ».
Un projet qui se déploie sur plus d'un an doit comprendre une évolution ou une progression claire, observable et justifiée des activités, ou un changement au niveau des zones géographiques touchées par la réalisation du projet.

5. Dates

La date de début de votre projet correspond à la date à laquelle la première dépense admissible pour laquelle vous demandez un soutien financier sera engagée.
De plus, toute dépense antérieure au dépôt de votre demande n'est pas admissible.

Les projets déposés dans le volet 1 (mission exploratoire) ou dans le volet 2 (transfert d'expertise) doivent se réaliser dans les 12 mois suivant la première dépense admissible.

6. Lieu(x) de réalisation

Indiquer le ou les lieux de réalisation du projet.

7. Secteur(s) d'intervention

Indiquer le(s) secteur(s) d'intervention lié(s) à votre projet.

- Aînés
- Autochtones
- Communications / Médias
- Condition féminine
- Culture
- Démocratie et citoyenneté
- Diversité et inclusion
- Droits de la personne
- Éducation et petite enfance
- Éducation primaire et secondaire
- Éducation supérieure et recherche
- Économie
- Emploi
- Environnement
- Famille
- Immigration
- Jeunesse
- Justice
- Langue française
- Santé
- Tourisme
- Autre(s) : préciser

DEMANDEURS ET PARTENAIRES

Dans cette section, il faudra sélectionner dans la liste des organismes inscrits l'organisme demandeur, l'organisme codemandeur le cas échéant, ainsi que le ou les partenaires associés au projet (si applicable) en indiquant la personne responsable du projet.

Pour pouvoir sélectionner ces organismes, il faut que leur inscription à la banque des partenaires soit effective et à jour avec le nom des responsables au moment où vous remplirez votre demande en ligne. Chaque inscription à la banque des partenaires doit être approuvée par le SQRC.

DESCRIPTION DU PROJET

1. **Présentation du demandeur –** 150 mots maximum

Décrire brièvement la mission et la nature des activités de l'organisme demandeur, et préciser la catégorie de l'organisme (OBNL, établissement scolaire, établissement de santé, établissement de services sociaux, municipalité).

2. **Présentation du codemandeur (si applicable) –** 500 mots maximum

- Décrire brièvement la mission et la nature des activités de l'organisme codemandeur, et préciser la catégorie de l'organisme (OBNL, établissement scolaire, établissement de santé, établissement de services sociaux, municipalité).
- Pour les volets 3 et 4 **:** Décrire de façon détaillée l'implication de votre codemandeur dans le projet, de même que la liste de vos collaborations antérieures (si applicable).

3. Type de projet

Sélectionner le type de projet qui correspond à votre demande en fonction du volet.

Volet 1 **Mission exploratoire**	**Volet 2** **Transfert d'expertise**	**Volet 3** **Partenariat**	**Volet 4 – Initiatives d'organismes pancanadiens**
Types de projet : • Déplacement au Québec de représentants d'organismes des autres provinces et territoires ou d'organismes pancanadiens; • Déplacement dans les provinces et territoires canadiens de représentants d'organismes québécois.	Types de projet : • Participation d'experts francophones du Québec à des colloques, conférences, ateliers se déroulant à l'extérieur du Québec; • Participation d'experts de la francophonie canadienne à des colloques, conférences, ateliers ayant lieu au Québec.	Si votre projet comporte plusieurs types d'activités dans la liste ci-dessous, cocher « projet pluridimensionnel » et toutes les activités qui sont pertinentes. • Mise en place et renforcement de structures ou de réseaux de collaboration et d'échange; • Soutien à l'offre de services en français dans les communautés francophones et acadiennes; • Activités de formation en français; • Activités de promotion du français, des cultures francophones et de la francophonie canadienne; • Projets de séjours de mobilité entre le Québec et la francophonie canadienne; • Projets pluridimensionnels comprenant au moins deux des types de projets précédemment mentionnés; • Autres collaborations.	Si votre projet comporte plusieurs types d'activités dans la liste ci-dessous, cocher « projet pluridimensionnel » et toutes les activités qui sont pertinentes. • Mise en place et renforcement de structures ou de réseaux de collaboration et d'échange; • Soutien à l'offre de services en français dans les communautés francophones et acadiennes; • Activités de formation en français.

4. **Résumé du projet–** 100 mots maximum

Rédiger une brève description de votre projet (100 mots maximum).

SEULEMENT SI VOTRE PROJET EST ACCEPTÉ, ce paragraphe pourra apparaître dans nos communications pour parler de votre projet ou encore figurer sur notre site Internet via notre outil de recherche des projets acceptés.

5. **Description détaillée du projet –** 500 mots maximum

Décrire de façon détaillée votre projet (nature, objectifs, activités envisagées, déroulement, participants, rôles des organismes impliqués, etc.).

Dans le cas d'une mission exploratoire (volet 1), en plus d'une brève description du projet pour lequel vous recherchez des partenaires, il est nécessaire de faire la liste des organismes que vous souhaitez rencontrer, incluant une courte description de leur mandat et leur pertinence en vue d'un éventuel partenariat.

Nos conseillers évaluent la qualité de la demande et la pertinence du projet en fonction des critères suivants :

- la clarté du projet et des objectifs poursuivis;
- la clarté des activités menées, de leur objectif, de leur déroulement, de la clientèle ciblée;
- le caractère novateur et l'originalité du projet.

6. **Organismes et personnes ciblés** – 200 mots maximum

Préciser à qui s'adresse le projet en indiquant le nombre et le profil des personnes ou organismes concernés. Indiquer le nombre de personnes et/ou d'organismes qui seront directement touchées par le projet et ses différentes activités.

7. **Contribution aux objectifs du PAFC** – 200 mots maximum

Indiquer en quoi votre projet contribue à l'atteinte **d'au moins un des objectifs** du Programme d'appui à la francophonie canadienne (PAFC). Lequel ou lesquels et comment? Cette question nécessite une réponse complète mais synthétique.
Votre réponse détermine l'admissibilité de votre projet au PAFC.

Il est important de décrire le besoin auquel ou la problématique à laquelle le projet répond, de même que les retombées prévisibles en lien avec le ou les objectifs concernés.

Les questions suivantes vous permettront de détailler les effets et les résultats attendus au Québec, pour la francophonie canadienne et pour les secteurs concernés.

Nos conseillers évaluent la pertinence du projet par rapport à son adéquation avec les objectifs du programme :

Objectif 1	Concourir au développement des communautés francophones et acadiennes au Canada
Objectif 2	Promouvoir et encourager l'utilisation du français au Canada
Objectif 3	Renforcer les liens entre les Québécois et les francophones/francophiles du Canada
Objectif 4	Contribuer à renforcer l'adhésion à une francophonie inclusive à l'échelle pancanadienne

8. **Description détaillée de la dimension québécoise du projet et des résultats attendus au Québec –** 200 mots maximum

Indiquer en quoi votre projet comporte une dimension québécoise (c'est-à-dire au moins un des organismes partenaires est québécois, l'activité a lieu au Québec et/ou le projet vise une clientèle québécoise). Quelle est la nature de la collaboration Québec – francophonie canadienne au cœur du projet? Quels sont les résultats attendus au Québec (par exemple pour les participants québécois, le public, l'organisme québécois partenaire du projet, etc.)?

Cette question nécessite une réponse détaillée.

Les projets ne comportant pas de dimension québécoise, ou une dimension québécoise jugée insuffisante, ne sont pas admissibles au PAFC.

Nos conseillers évaluent la pertinence du projet par rapport à la qualité de sa dimension québécoise, notamment.

9. **Description des effets et des résultats attendus pour la francophonie canadienne –** 200 mots maximum

Indiquer en quoi votre projet a des effets pour la francophonie canadienne, par exemple à quel(s) niveau(x) (local, municipal, provincial, territorial, régional, pancanadien) et les résultats concrets attendus pour votre projet. Par exemple, l'accroissement du nombre ou de la qualité des services offerts, l'impact sur la communauté, etc.

Nos conseillers évaluent la pertinence du projet par rapport à ses effets pour la francophonie canadienne, notamment.

10. **Description des effets et des résultats attendus pour le(s) secteurs concernés par le projet –** 200 mots maximum

Indiquer en quoi votre projet a des effets dans le ou les secteurs concernés par le projet, et les résultats attendus, par exemple, le développement des compétences des bénéficiaires, l'accroissement des capacités des organismes partenaires ou bénéficiaires du projet, etc.

Nos conseillers évaluent la pertinence du projet par rapport à ses effets sur les secteurs concernés, notamment.

11. **Présentation de l'équipe de réalisation du projet –** 500 mots maximum

Présenter l'équipe impliquée dans la réalisation du projet. Il importe de mettre en évidence l'expérience et les compétences de l'équipe. Des liens Web peuvent être insérés vers les profils des membres de l'équipe. Au besoin, les curriculums vitae peuvent être annexés à la fin du formulaire de demande de subvention en ligne.

Nos conseillers évaluent la capacité du demandeur et du codemandeur (le cas échéant) à réaliser le projet selon les critères suivants :

a. la crédibilité des organismes impliqués;
b. les expériences pertinentes dans la réalisation de projets;
c. la compétence de l'équipe de réalisation.

12. Impact sur l'image de la francophonie canadienne

Quel sera l'impact du projet sur l'image de la francophonie canadienne?

13. Visibilité pour le gouvernement du Québec (ou pour un autre gouvernement dans le cadre des accords bilatéraux de coopération et d'échanges)

Quelle sera la visibilité offerte au gouvernement du Québec dans le cadre de ce projet?

Présenter les activités de communication prévues, incluant la description des éléments de visibilité accordés au gouvernement du Québec. (voir Plan de visibilité).

Pour les projets qui impliquent d'autres gouvernements, indiquer la visibilité qui leur est accordée

Dans cette section du formulaire en ligne, il est possible de sélectionner certains éléments de visibilité.

14. Calendrier de gestion du projet

Le formulaire en ligne vous permettra d'inscrire chacune des étapes principales du projet en indiquant la date de début et la date de fin. Chaque étape doit faire l'objet d'une saisie distincte.

Il est important de bien détailler votre calendrier de gestion de projet, puisque c'est ce qui permet d'évaluer les activités planifiées par votre organisme pour mener à bien le projet.

Nos conseillers évaluent la faisabilité, la clarté et la précision du calendrier de réalisation.

15. Prévisions budgétaires

Utilisez le formulaire de budget prévu à cette fin, il comporte 5 onglets à consulter dont 2 sont à compléter : revenus et dépenses.

Nos conseillers évaluent la qualité du montage financier en fonction des critères suivants :

a. le réalisme des prévisions budgétaires;
b. la diversité et la nature des sources de financement;
c. la répartition judicieuse des ressources;
d. l'ampleur de la contribution du demandeur et du codemandeur (le cas échéant), que ce soit financièrement ou en nature.

Nos conseillers évaluent la capacité financière des organismes, en fonction de leurs états financiers (seulement pour les projets pour lesquels l'aide financière demandée au SQRC est équivalente ou supérieure à 20 000 $).

Pour toute demande d'aide financière équivalente ou supérieure à 20 000 $, vous devez également transmettre au SQRC une copie des plus récents états financiers (vérifiés si disponibles) de votre organisme ou de votre entreprise.

1. Télécharger formulaire de budget

2. Déposer votre budget complété (format Excel) en annexe de votre demande de subvention en ligne.

Veuillez noter que seules les dépenses directement liées à la réalisation du projet sont admissibles.

16. Annexes

Pour compléter votre demande de subvention, veuillez joindre l'ensemble des pièces justificatives et documents requis pour permettre le traitement administratif de votre dossier. Nos conseillers évaluent la qualité de la documentation accompagnant la demande.

Liste des documents requis :

- Le budget global détaillé du projet.
  Pour les projets pluriannuels, transmettre un budget par année.
- Les lettres confirmant les subventions d'autres sources gouvernementales, s'il y a lieu.
- Une pièce justificative du statut juridique selon l'autorité compétente.
  Les sociétés de régime fédéral sont enregistrées auprès de Corporations Canada. Si le demandeur a des activités dans une seule province ou territoire, il sera alors enregistré auprès du registraire de cette province.
- Les états financiers du demandeur, vérifiés si disponibles, p**our toute demande d'aide financière <u>équivalente ou supérieure à 20 000 $.</u>**
- Les curriculums vitae de l'équipe de réalisation du projet (facultatif).

Pour le volet 4 - Initiatives d'organismes pancanadiens

- Lorsque la demande est déposée par un organisme du Québec avec un organisme pancanadien comme codemandeur, **joindre à la demande une lettre signée du codemandeur qui confirme sa contribution** au projet et au montage financier. Sa contribution doit représenter au moins 10 % des dépenses admissibles du projet (financièrement ou en nature).

  À NOTER : Avant de déposer un projet au volet 4, il faut s'assurer auprès du SQRC que l'organisme demandeur y est admissible. La décision d'accorder un statut pancanadien à un organisme au sens du PAFC revient exclusivement au SQRC.

Les demandes de subvention incomplètes seront signalées aux organismes qui devront s'assurer, s'ils désirent maintenir leur demande, de remplir toutes les conditions dans un délai raisonnable, préalable à l'évaluation des demandes.